

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**La Ligue des droits et libertés condamne la répression politique à l'UQAM**

**Montréal, le 10 avril 2015** – La Ligue des droits et libertés (LDL) dénonce la répression politique qui a pris une nouvelle ampleur mercredi à l'UQAM. Elle appelle la direction de l'institution et le gouvernement du Québec à intervenir immédiatement pour rétablir la situation dans le respect des droits.

« Les événements de mercredi trouvent leur origine dans la volonté du gouvernement de casser le mouvement dès le début du conflit, alors que les étudiant-e-s ne demandaient qu'à exercer leurs droits, plus particulièrement leur liberté d'expression et leur droit de grève, déplore Nicole Filion, coordonnatrice de la LDL. Au cours des dernières semaines, le gouvernement comme la direction de l'UQAM ont pris un ensemble de décisions et effectué une série de déclarations visant à délégitimer, judiciaireiser et réprimer le mouvement étudiant, ce qui a entraîné une escalade de tensions à laquelle il est urgent de mettre un terme ».

La LDL rappelle que le 21 mars, la direction de l'UQAM a convoqué en comité de discipline neuf étudiant-e-s militant-e-s à quelques heures du déclenchement d'une grève votée démocratiquement par plusieurs associations étudiantes. L'administration souhaite les expulser de manière définitive ou pour une durée d'un an. Certains faits reprochés remontaient à aussi loin qu'au 30 janvier 2013. Plusieurs départements de l'UQAM ont d'ailleurs dénoncé le fait que ces décisions violaient les principes de justice fondamentale, tels que le droit de connaître la preuve contre soi, le droit d'être représenté-e par un-e avocat-e et le droit à une sanction proportionnelle.

Le 1<sup>er</sup> avril 2015, l'administration de l'UQAM judiciaireisait le mouvement et obtenait de la Cour supérieure une injonction demandant aux étudiants et aux étudiantes de « cesser et de s'abstenir de tenir, seul ou en groupe, toute activité destinée ou ayant pour effet d'affecter le déroulement de quelque activité organisée par ou pour l'UQAM, incluant les cours, les laboratoires, les réunions, la prestation des services des employés de soutien, la prestation des services administratifs, et la prestation de toute entente contractuelle ».

La judiciaireisation et la répression du mouvement de contestation sociale ont été dénoncées la semaine dernière par une large coalition de plus de 30 organisations syndicales, communautaires et de défense des droits. Les groupes ont aussi mis en lumière le rôle important que jouent les élu-e-s municipaux et provinciaux dans ce qu'ils ont qualifié de « répression politique ». D'ailleurs, au moment même où se tenait la conférence de presse, le ministre Blais proposait l'expulsion de deux

ou trois étudiant-e-s par jour pour donner l'exemple.

Non seulement les élu-e-s et la direction de l'UQAM ont refusé de mettre fin à cette répression comme le demandait la coalition, mais ils ont plutôt agi de façon à la renforcer. La direction de l'UQAM, en plus de maintenir les injonctions et les demandes d'expulsion, a envoyé le 7 avril un courriel annonçant que le calendrier ne serait pas changé et exigeant aux professeur-e-s de donner leurs cours même devant des salles vides, ce qui a continué à accroître les tensions. Cette attitude de confrontation a été maintenue même lors des événements de mercredi après-midi, le recteur refusant de dialoguer avec les étudiant-e-s malgré les nombreuses demandes en ce sens.

La Ligue des droits et libertés dénonce tout particulièrement l'intervention des forces policières au sein de l'UQAM mercredi ainsi que les arrestations qui se sont déroulées dans des conditions particulièrement violentes. L'appui indéfectible du ministre Blais au recteur Proulx, son refus de reconnaître le droit de grève et son attitude méprisante à l'égard de celles et ceux qui veulent l'exercer sont inacceptables, selon la LDL.

« Cette répression a par ailleurs pour effet d'éclipser complètement les revendications portées par les étudiant-e-s au sujet des politiques d'austérité et des hydrocarbures, qui soulèvent pourtant des enjeux de droits humains majeurs », déplore Nicole Filion.

### **À propos de la Ligue des droits et libertés**

La LDL est un organisme à but non lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

#### **Pour informations et entrevues :**

Lysiane Roch, responsable des communications  
514-715-7727